



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN AOÛT 2024

À la fin août, 4'343 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 166 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage en Valais s'établit à 2.5% (+0.1 pt).

Par rapport au mois précédent, le canton du Valais a connu une évolution de son taux de chômage semblable à celle de la Suisse (+0.1 pt).

Au niveau des grandes régions du canton, nous observons un taux de chômage stable dans le Haut-Valais et le Valais Central, contrairement au Bas-Valais qui, de son côté, enregistre une légère hausse (+0.2 pt).

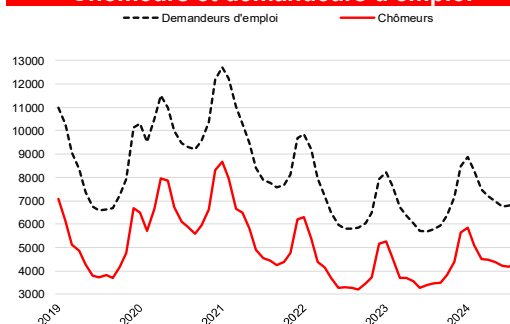
Par rapport à la même période de l'année passée, nous observons une augmentation du chômage en Valais de 24.7%, soit +860 chômeurs. Cette progression suit ainsi le trend de ces derniers mois. Cependant, le taux de chômage, au regard des 15 dernières années, se situe à un bas niveau.

5 septembre 2024

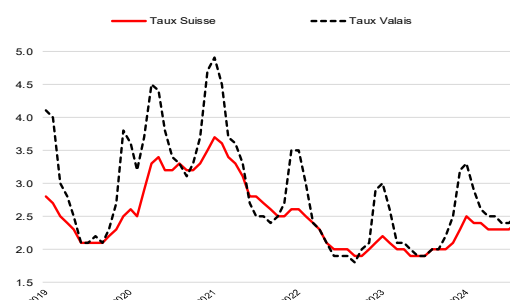
Chômage août 2024

	Taux	Chômeurs	
Valais	2.5%	4'343	↗
Haut-Valais	0.8%	332	→
Valais central	2.8%	1'933	→
Bas-Valais	3.2%	2'078	↗

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais



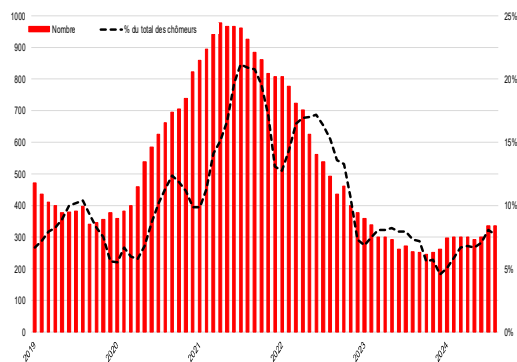
Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Août 2024	variation mensuelle	variation annuelle	Août 2024	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.4	0.1	0.4	111'354	3'638	21'473
Valais	2.5	0.1	0.5	4'343	166	860
Haut-Valais	0.8	0.0	0.2	332	-6	58
Valais Central	2.8	0.0	0.5	1'933	23	351
Bas-Valais	3.2	0.2	0.7	2'078	149	451
RAV Oberwallis	0.8	0.0	0.2	325	-8	54
ORP Sierre	2.6	0.0	0.5	588	-10	115
ORP Sion	2.9	0.0	0.5	1'348	35	236
ORP Martigny	2.9	0.1	0.5	965	14	164
ORP Monthey-St.-Maurice	3.5	0.4	0.9	1'116	135	290

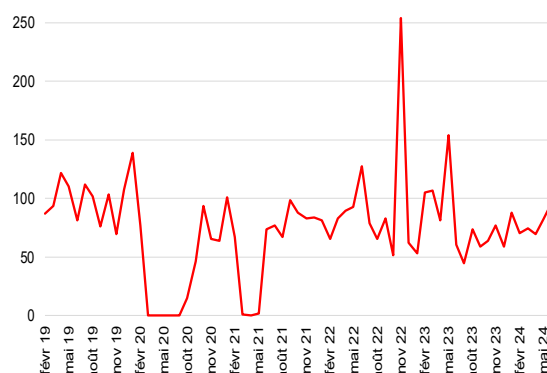
Contact

Eduard Nevistic, collaborateur scientifique à l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE), entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 73 38

Chômeurs de longue durée



Arrivées en fin de droits



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Août 2024	variation mensuelle	variation annuelle	Août 2024	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	689	117	191	4.2	0.8	1.2
25-49 ans	2'584	36	550	2.6	0.1	0.6
50-64 ans	1'063	11	112	1.9	0.0	0.2
Hommes	2'287	83	473	2.4	0.1	0.5
Femmes	2'056	83	387	2.5	0.1	0.4
Suisses	2'230	74	344	1.7	0.0	0.3
Etrangers	2'113	92	516	4.6	0.2	1.1
Au chômage depuis 1-6 mois	3'118	203	559	-	-	-
Au chômage depuis 6-12 mois	889	-36	220	-	-	-
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	336	-1	81	-	-	-

Chômage par activités économiques

	Août 2024		Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Effectifs	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	376	9	7	1.9	104	38.2
Hôtellerie, restauration	482	11	-42	-8.0	62	14.8
Agriculture, sylviculture	51	1	13	34.2	-5	-8.9
Activités non saisonnières						
Industrie	544	13	27	5.2	150	38.1
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	689	16	32	4.9	88	14.6
Transports	181	4	11	6.5	27	17.5
Information et communication	108	2	16	17.4	30	38.5
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financières	504	12	22	4.6	89	21.4
Activités de service administratif et de soutien	243	6	20	9.0	77	46.4
Administration publique, assurances sociales et enseignement	307	7	5	1.7	57	22.8
Santé et action sociale	428	10	27	6.7	80	23.0
Activités créatives, artistiques et de spectacle	72	2	-19	-20.9	0	0.0
Autres professions	358	8	47	15.1	101	39.3

Taux de chômage : Depuis le 1^{er} janvier 2020, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2018-2020) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 176'414 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.

Source : Chiffres fournis par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le bulletin statistique complet est disponible sur <https://www.vs.ch/fr/web/sict/statistiques-et-publications>